

Les frais de gestion ne font qu'augmenter pour les clients

BANQUES — Les frais des comptes privés augmentent depuis des années, notamment pour le règlement du trafic des paiements. Pour les petits épargnants les temps difficiles ont commencé.

Mis à jour le 02.10.2014 [2 Commentaires](#)



Auparavant, les établissements bancaires gagnaient beaucoup d'argent en faisant fructifier l'argent de leur clientèle mais avec le bas niveau des taux d'intérêt, la donne a changé et les taxes ont augmenté.

A titre d'exemple, un client de la Banque cantonale bernoise paiera dès 2015 chaque année 60 francs au lieu de 32 francs pour la gestion de son compte et la carte maestro. Et les frais pourraient continuer de grimper.

Ces augmentations sont notamment liées à l'effort exigé par la croissance des régulations, a expliqué Daniela Flückiger, porte-parole de l'Association suisse des banquiers (ASB). La réglementation va s'accroître notamment avec l'avant-projet de loi sur les services financiers (Fidleg), qui élargit la protection des consommateurs.

Ces nouvelles règles engendrent des coûts pour les banques, qui peuvent se répercuter par des frais plus élevés, a ajouté la porte-parole de l'ASB. Certaines banques justifient également ces hausses par un élargissement de l'offre, notamment au niveau du mobile banking.

Détérioration du marché

Les augmentations des taxes sont avant tout liées à une détérioration du marché depuis la crise financière et à la persistance des bas taux d'intérêt. Philipp Rickert, directeur du secteur finances du cabinet de conseil et d'audit KPMG, voit dans cette progression un effort des banques pour générer des revenus stables, indépendamment des variations du marché.

Ainsi, les banques se sont davantage focalisées sur la clientèle privée (retail banking), au détriment de la gestion institutionnelle et la gestion de fortune. Pour lier davantage leurs clients, les établissements leur proposent des solutions groupées (compte épargne et privé ensemble avec cartes de paiement à un prix forfaitaire).

La concurrence s'est particulièrement renforcée du côté des fournisseurs de cartes de crédit, a ajouté Philipp Rickert. Par ailleurs, les instituts veulent réduire leurs dépenses. La combinaison de différents prestataires engendre des doublons et complique les processus de gestion, ce que les banques veulent éviter.

Pour les clients, de telles solutions groupées peuvent être un avantage car elles leur permettent de mieux pouvoir comparer les offres, a expliqué Michel Rudin, directeur du Forum des consommateurs (kf) alémanique. Ce dernier met toutefois en garde: par peur de devoir payer de nouveaux frais, beaucoup de clients optent pour un paquet trop cher.

Les clients des grandes banques paient les frais les plus élevés. Pour un compte privé avec carte maestro, ceux d'UBS doivent déboursier 124 francs par année et ceux de Credit Suisse 110 francs. Ce montant est près du double de la moyenne des banques suisses. Selon une comparaison effectuée par l'ats auprès de 31 établissements, ce montant s'élève à 60 francs.

Solutions groupées

Contactées par l'ats, UBS et Credit Suisse ont déclaré que les frais peuvent être nettement réduits en choisissant des formules groupées. Ces paquets sont concurrentiels, notamment en raison des taux d'intérêt plus élevés et des programmes de bonus, a déclaré Daniela Häslér, porte-parole du CS.

Benjamin Manz, fondateur et directeur du comparateur internet Moneyland, va dans le même sens: les consommateurs veulent payer le moins possible et les paquets groupés permettent de pallier un certain manque de transparence et la hausse continue des frais.

Les experts, tels que Benjamin Manz et Philipp Rickert, s'attendent à ce que de plus en plus d'établissements financiers proposent de telles offres. Ainsi, ils pourront remplir leurs caisses avec des commissions toujours plus élevées.